

prendre part aux processus de prise de décisions qui ont une incidence sur leur vie. Cela signifie également qu'il faut tenir compte des répercussions de la discrimination systémique fondée sur le genre, l'âge, le handicap et d'autres facteurs.

En 2017-2018, le Canada a fourni une aide humanitaire estimée à 852 millions de dollars. Cette aide tenant compte de l'égalité des genres s'articule autour de trois objectifs : sauver des vies, alléger la souffrance et préserver la dignité des personnes qui sont touchées par des conflits ou des catastrophes naturelles.

En 2017-2018, 95 % des projets d'aide humanitaire du Canada intégraient pleinement les principes de l'égalité des genres. Les efforts du Canada dans le domaine de l'action humanitaire tenant compte de l'égalité des genres étaient résolument axés sur le soutien à la santé sexuelle et reproductive en situation de crise. En 2017-2018, le Canada a accordé 68,7 millions de dollars pour soutenir les services de santé sexuelle et reproductive de ses programmes d'aide humanitaire. Cette aide s'inscrit dans la lignée de l'engagement du Canada de 650 millions de dollars sur trois ans à l'égard de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Dans le champ d'action de la dignité humaine, le Canada a axé ses efforts d'aide humanitaire tenant compte de l'égalité des genres sur :

- la satisfaction des besoins sexospécifiques des populations touchées par les crises;
- la direction des efforts mondiaux visant à établir un système d'aide humanitaire tenant compte de l'égalité des genres;
- les moyens donnés aux femmes et aux filles pour agir à titre de catalyseurs du changement dans les situations de crise humanitaire.

SATISFACTION DES BESOINS SEXOSPÉCIFIQUES DES POPULATIONS TOUCHÉES PAR LES CRISES

À l'échelle mondiale, plus de 141 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire immédiate en 2017 en raison de situations de conflit, d'insécurité alimentaire aiguë et de catastrophes naturelles. Le Canada appuie l'octroi d'une aide humanitaire fondée sur des principes, fournie en temps opportun et adaptée aux besoins, qui sauve des vies, soulage les souffrances et préserve la dignité des personnes touchées.

Le Canada comprend également que l'action humanitaire doit considérer ceux et celles qui ont besoin d'aide humanitaire comme de puissants catalyseurs du changement. Il faut leur donner le pouvoir de participer aux processus de prise de décisions qui ont une incidence sur leur vie. C'est la seule manière de protéger efficacement les personnes en situation de crise, y compris les femmes et les filles, de répondre à leurs besoins différenciés et de préserver leur dignité humaine.

La montée de la violence au Myanmar depuis le 25 août 2017 a gravement limité l'accès humanitaire. Cette violence restreint la livraison de denrées alimentaires essentielles, de médicaments et d'autres produits de base aux habitants du nord de l'État de Rakhine, en particulier la population rohingya. L'exode massif de plus de 725 000 Rohingyas au Bangladesh, dont la majorité sont des femmes et des enfants, s'ajoute aux nombreux réfugiés déjà présents au Bangladesh. Le Canada a consenti un financement d'aide humanitaire de 45,9 millions de dollars au Myanmar et au Bangladesh pour répondre aux besoins des populations touchées par cette crise. Ces fonds comprennent un financement versé au FNUAP et à CARE pour les aider à fournir des renseignements et des services aux réfugiés rohingyas dans 22 espaces adaptés aux femmes à Cox's Bazar, au Bangladesh.

